

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



L'AUTRE NOUVEAU MONDE

RESUME

Trois puissances régionales dominantes- l'Argentine, le Brésil, le Chili- manifestent leur dynamisme économique et leur ouverture internationale par le succès du Mercosur (marché commun du cône sud), rompant ainsi avec l'image autoritaire et sécuritaire de l'Amérique du sud. Ainsi, les antagonismes latino-américains hérités du nationalisme sont en passe d'être surmontés, au profit d'un développement conjugué. Les Etats-Unis et l'Union Européenne négocient donc avec cette organisation régionale, pour l'échéance de 2005, des projets de libre-échange. Ceux-ci ne pourront être menés simultanément. Objet de ces ambitions croisées, le Mercosur a donc de l'avenir. La France, puissance exportatrice, se doit de prendre part à cette dynamique.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	2
2. LES TROPISMES AMERICAINS ET EUROPEENS	3
2.1. Les approches géopolitiques anciennes	3
2.2. L'enjeu économique	4
2.3. Deux projets concurrents de libre-échange	5
3. L'UNION DU SUD, PLUS FORTE QUE LES CLIVAGES NATIONALISTES	7
3.1. Les clivages issus de l'histoire	7
3.2. Des ambitions encore divergentes: zone de projection et mers de présence	9
3.3. Les nouvelles solidarités de fait révélées par le Mercosur	10
4. LES INTERETS DE LA FRANCE	13
4.1. La diplomatie au service de l'exportation	13
4.2. Les liens de défense et l'armement	14
4.3. Une relation culturelle privilégiée	15
5. CONCLUSION	16

1. INTRODUCTION

Anciennes colonies espagnoles et portugaises, les Etats d'Amérique latine ont été nourris par un fort courant d'immigrants européens (allemands, français, italiens, espagnols et portugais). A partir de 1850, ces pays hispanophones et lusitanophones ont progressivement affirmé leur identité nationale. L'influence du catholicisme y est considérable. A plusieurs reprises en effet, ces Etats ont confié le règlement de leurs différends territoriaux à un tribunal arbitral de droit international dont la présidence, désignée par les parties en litige, était le Saint Siècle. Dans le domaine des institutions politiques internes, l'influence de la Révolution Française se révèle néanmoins aussi forte, et à la suite de révolutions survenues au XIX^e siècle, le régime démocratique et le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat ont progressivement été adoptés, nonobstant la période des dictatures.

Trois ensembles peuvent être distingués en Amérique du Sud : les peuples des Caraïbes, des Andes, ceux du « cône sud » : Argentine, Uruguay, Paraguay, Chili, et Brésil. Ce dernier possède une culture singulière d'inspiration à la fois indienne, afro-américaine et portugaise. Mais le peuplement et la prospérité y sont concentrés au sud du territoire. Ce tropisme austral des Brésiliens les fait donc considérer comme rattachés au « cône sud ».

L'Amérique du sud a connu une évolution considérable pendant les dix dernières années. Un pôle d'importance mondiale émerge en effet dans le cône sud. Depuis 1985 le Brésil, l'Argentine et le Chili se sont démocratisés et se sont rapprochés au sein du MERCOSUR, (Marché commun du cône sud, qui compte également le Paraguay, l'Uruguay, et bientôt l'Equateur, la Bolivie et le Pérou) . Ces trois Etats surprennent aujourd'hui par leur économie dynamique et leur diplomatie entreprenante.

La géopolitique, définie par Yves Lacoste comme l'étude des rivalités de puissance sur des territoires, vient à point pour éclairer cette évolution.

En premier lieu, elle permet de cerner les atouts respectifs de l'Amérique du Nord et de l'Union Européenne, aujourd'hui en compétition pour nouer les meilleures relations avec le MERCOSUR. La diplomatie en effet se met de plus en plus au service des firmes nationales, ce qui tend à transposer les situations de concurrence au niveau des Etats.

En second lieu, elle conduit à apprécier si les convergences de ces trois pays l'emportent réellement sur leurs antagonismes historiques, donnant ainsi la mesure de l'enjeu sud-américain.

De ces deux éclairages enfin découle une vision plus nette des intérêts français dans cette région.

2. LES TROPISMES AMERICAINS ET EUROPEENS

2.1. Les approches géopolitiques anciennes

Le concept de « l'arrière stratégique » développé par CASTEX, aussi bien que les notions de Panamérique et d'Eurafrique de HAUSHOFER, révèlent comment ces terres d'Amérique du sud ont pu être regardées par les Européens, puis par les Nord-américains comme des atouts au cours des compétitions économiques, des guerres et des confrontations diplomatiques. La doctrine du président MONROE résumée par la première phrase de son célèbre discours de 1823 « l'Amérique aux Américains », marque cette réalité géostratégique. Il s'agissait à cette époque de contrer les résurgences expansionnistes britanniques et espagnoles sur l'île-continent.

L'influence nord-américaine reste pourtant limitée par des facteurs culturels. Les foyers d'immigrants européens en Amérique du sud n'ont pas fusionné comme aux Etats-Unis. Aujourd'hui encore, la moitié des Argentins est d'origine italienne. Les Brésiliens restent marqués par la colonisation portugaise vertu du Traité d'indépendance du Brésil; ainsi tout citoyen brésilien peut aujourd'hui encore, sur sa demande, devenir citoyen portugais. Les Chiliens, comme les sud-américains non brésiliens, sont d'origine espagnole et non portugaise, conséquence du célèbre Traité de Tordesillas qui délimitait longitudinalement, en 1506, les deux zones d'expansion coloniale. Ainsi, le droit chilien n'autorise qu'un seul type de double nationalité: la nationalité espagnole et chilienne.

Cette culture commune aux trois pays a conduit un géopoliticien nord-américain de l'entre-deux guerres, Nicholas Spykman, à distinguer un pôle austral dans le continent américain appelé « Triangle ABC », pour « Argentine-Brazil-Chili ».

Le deuxième conflit mondial et la guerre froide ont rendu solidaires l'Europe et les Etats-Unis, atténuant leur rivalité dans une zone laissée libre pour le projet panaméricain. Un désintérêt relatif des Européens comme des Américains a même pesé sur l'Amérique du Sud, en raison de son instabilité politique, et surtout de son éloignement géographique. Ce sous-continent est en effet excentré au regard des zones de peuplement occidental: Buenos Aires est deux fois plus éloigné de Norfolk (6500 milles) que Brest.

Mais la mondialisation de l'après- Guerre froide modifie cette situation: les distances se contractent avec la révolution technologique des transports aériens, de l'espace et des télécommunications. Les alliances occidentales se dissolvent dans un climat de forte compétitivité économique. Dès lors la géopolitique reprend ses droits et vient appuyer les stratégies économiques.

2.2. L'enjeu économique

L'Argentine, le Brésil et le Chili comptent parmi vingt-quatre pays du monde désignés par les investisseurs institutionnels comme des pays émergents. Ces pays constituent la composante dynamique de l'économie mondiale. Pour l'Europe, si le commerce extérieur des pays de l'Union Européenne (UE) est à 60% intra-européen, il reste que leur avenir se joue sur ces marchés émergents, là où la croissance économique représente au moins le double de la croissance européenne.

Trois facteurs au moins expliquent l'intérêt de ces pays :

- une part de marché conquise là où les ventes augmentent deux fois plus vite que dans le marché européen offre un avantage relatif qui croît chaque année.
- la concurrence est plus ouverte dans les économies neuves, où les liens de partenariats commerciaux sont encore évolutifs.
- les pays émergents présentent des attraits de compétitivité lorsqu'ils offrent une main d'oeuvre qualifiée à bas coût salarial.

Ces différentes réalités conduisent à de massifs investissements étrangers directs privés. Les groupes industriels occidentaux prennent des participations dans les entreprises locales. Ces investissements sont rendus possible par la multiplication des accords diplomatiques prévoyant des zones de libre échange (UE, ALENA, APEC, MERCOSUR). Une telle dynamique suscite des stratégies industrielles de mise en réseau, dont le phénomène de « délocalisation » constitue un aspect médiatisé.

Si cette mise en réseau est connue en Occident pour le déficit de création d'emplois qu'elle induit dans la main d'oeuvre non qualifiée, elle n'en reste pas moins un enjeu de puissance pour chaque pays. Cet enjeu, géo-économique, consiste en la localisation territoriale de la valeur ajoutée et des centres de décision économique. Pour cela, les atouts des grandes puissances industrielles sont réels (infrastructures, hautes technologies), mais la compétition entre elles se fait vive. Dans un tel contexte, les liens politiques construits avec une association de pays émergents telle que le Mercosur apparaissent comme un atout stratégique.

2.3. Deux projets concurrents de libre-échange

2.3.1. Le pôle UE-MERCOSUR

L'Union européenne (UE) est le premier partenaire commercial du Mercosur et son premier fournisseur. En décembre 1995, pour fonder sur ces réalités un projet politique, les ministres des Affaires étrangères des Etats membres ont signés avec ceux des Etats du Mercosur des accords cadres. La clause essentielle en est l'instauration progressive d'une aire de libre-échange regroupant les deux zones, de 1995 à 2010. Certains produits agricoles (viandes, céréales, bananes, vins, agrumes) ont cependant fait l'objet de restrictions en vue de négociations spécifiques. La politique agricole commune de l'UE est en effet le point d'achoppement de la poursuite du rapprochement.

L'Union européenne n'a pas seulement tiré parti de sa puissance économique et de ses liens historiques et culturels, pour parvenir ainsi à cet accord. Association originale d'Etats-nations pluriséculaires, elle joue aussi aux yeux des sud-américains un rôle d'expérimentateur. L'UE est ainsi réputée pour le rôle de contrepoids qu'elle est capable d'assumer dans les négociations commerciales vis à vis de la puissance américaine. L'opposition manifestée avec succès à la loi Helms Burton, qui frappe sur le sol américain les intérêts des sociétés étrangères commerçant avec Cuba, a rencontré ainsi une forte sympathie dans l'opinion latino-américaine. Le pôle UE-MERCOSUR dispose donc d'un soutien populaire qui laisse présager son succès.

Pour dynamique que soit la politique commerciale menée au niveau de l'UE, les dispositifs nationaux de soutien à l'exportation n'en restent pas moins actifs. Les représentants des grands Etats ne ménagent pas leurs efforts pour consolider les liens bilatéraux. Helmut Kohl en octobre 1996 s'est rendu au Brésil et en Argentine, et Jacques Chirac au printemps 1997 a visité toutes les capitales de la région. M. Fantozzi, ministre italien du commerce extérieur, déclarait récemment que l'année 1998 serait l'année du Mercosur, et son homologue français a rangé le Brésil parmi les huit destinations désignées pour l'effort français de soutien à l'exportation en 1998 .

2.3.2. L'Union des Amériques

Les Etats-Unis constituent en tant qu'Etat le premier partenaire commercial de chacun des pays d'Amérique latine. Washington recherche donc depuis 1990, année de la libre circulation des capitaux, l'intégration économique du continent américain dans une vaste zone de libre-échange, de l'Alaska à la Terre de Feu, pour conserver et augmenter ses parts de marché. Pour cela, l'administration américaine peut compter sur la partie hispanisante de sa population, passée de 6 millions en 1965 à 25 millions aujourd'hui. Toutefois les mesures de

maîtrise des flux migratoires prises le long de la frontière sud du territoire des Etats-Unis peuvent aussi causer du tort dans l'opinion latino-américaine. Ainsi, Washington termine actuellement l'édification d'un mur de quatre mètres de haut et de quatre-vingt dix kilomètres de long en Arizona.

Un premier succès a toutefois été obtenu avec l'ALENA, zone de libre échange qui intègre en 1994 le Canada les Etats-Unis et le Mexique. Puis ses implications sociales en termes de délocalisations ont suscité une forte réaction syndicale. Désormais, le principal mouvement, l'American Federation Labor-Congress of Industrial Organisation (AFL-CIO) lutte avec succès pour la limitation des accords de libre-échange avec les pays émergents, car cette cause est populaire chez les salariés américains. En novembre 1997, l'organisation a su « convaincre » les élus démocrates de la chambre des représentants de ne pas donner à Bill Clinton le pouvoir du « fast track », une procédure qui aurait permis à la Maison Blanche d'accélérer les décisions en matière de signature d'accords internationaux. Ce dispositif législatif en effet, devait donner le pouvoir à l'administration en place de négocier directement un accord commercial et de le soumettre pour un vote express au Congrès sans qu'il puisse être amendé.

Le refus du « fast track » freine d'importantes négociations : en mai 1997, les ministres du commerce de 34 pays du continent américain réunis à Bela Horizonte, ont signé une déclaration d'ouverture de négociations pour aboutir au plus tard en 2005 à un accord de libre-échange des Amériques (ALCA en espagnol, ou ZLEA en français). Bill Clinton avait donc mené une bataille médiatique pour faire pencher le Congrès en sa faveur. Lors d'un discours remarqué, le Président avait fait valoir que, faute du vote du fast track, le leadership des Etats-Unis en Amérique serait remis en cause, les exportations ralenties, pendant que « l'invasion européenne et japonaise » de l'Amérique latine se poursuivrait.

A l'étranger, Bill Clinton s'est personnellement impliqué dans le projet de ZLEA par le voyage officiel en Amérique du sud d'octobre 1997, le premier dans la zone depuis son arrivée au pouvoir en 1993. Il a dû pour cela assumer d'abord les effets de l'ensemble des relations des Etats-Unis avec le sous-continent . Ainsi, les actions exclusives menées au titre de la lutte contre les guérillas marxistes puis contre le narco-trafic, peuvent avoir aujourd'hui des implications commerciales néfastes. Il est ainsi remarquable que depuis les années 60 avec les amendements Kennedy et Carter adoptés par deux administrations démocrates, Washington ait suspendu les ventes d'armes modernes dans la zone , sacrifiant son profit économique à la stabilité régionale. L'embargo n'a été levé officiellement que le 1er août 1997 par le président Clinton

Autre mesure, pénalisante aussi pour les Etats-Unis, une procédure impopulaire parce qu'unilatérale, la « certification » ou « decertification » a été instituée en 1986 par le Capitole pour déterminer la liste des pays éligibles à l'aide américaine en fonction de leurs progrès dans la lutte contre le narco-trafic.

Enfin en matière d'accord de défense, l'Argentine a pu constater, et ses voisins avec elle, que le TIAR (Traité Interaméricain d'Assistance Réciproque, signé en 1947 dans un contexte d'affrontement est-ouest), n'était d'aucun effet lors de son affrontement avec la Grande Bretagne, puissance pourtant extra-continentale.

Toutes ces difficultés n'empêchent nullement les Etats-Unis de conserver le leadership en Amérique du sud, forts de leur puissance. Si la réalisation de la ZLEA ne fait guère de doute, la question est donc de savoir si les puissances sud-américaines choisiront en premier de renforcer leur cohésion et de se rapprocher ensemble de l'UE, ou bien de progresser séparément vers la grande Union des Amériques.

3. L'UNION DU SUD, PLUS FORTE QUE LES CLIVAGES NATIONALISTES

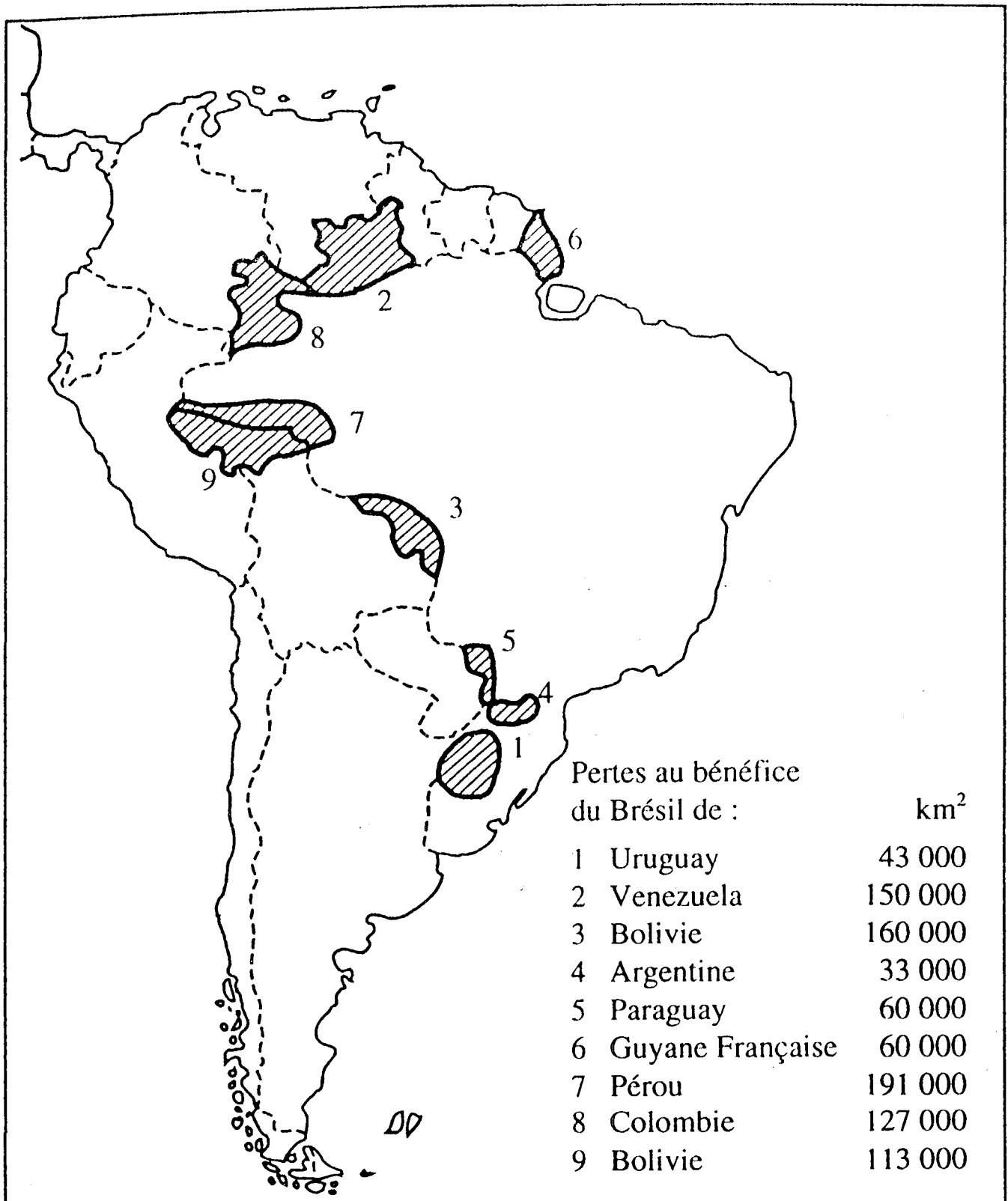
Les conflits territoriaux de l'Amérique du Sud se sont succédés pendant un siècle s'étendant de la décolonisation à nos jours. Les vainqueurs sont au sud: ce sont le Brésil et le Chili, qui ont pu s'agrandir de 1850 à 1970 aux dépens de la Bolivie et du Pérou, tandis que l'Argentine canalisée par ces deux mêmes pays prenait malgré tout possession de l'espace des territoires du Sud. Les buts de guerre ont été la conquête des terres non exploitées, sources principales de prospérité dans des économies surtout basées sur l'agriculture, et le contrôle des routes commerciales (voir cartes pages suivantes).

3.1. Les clivages issus de l'histoire

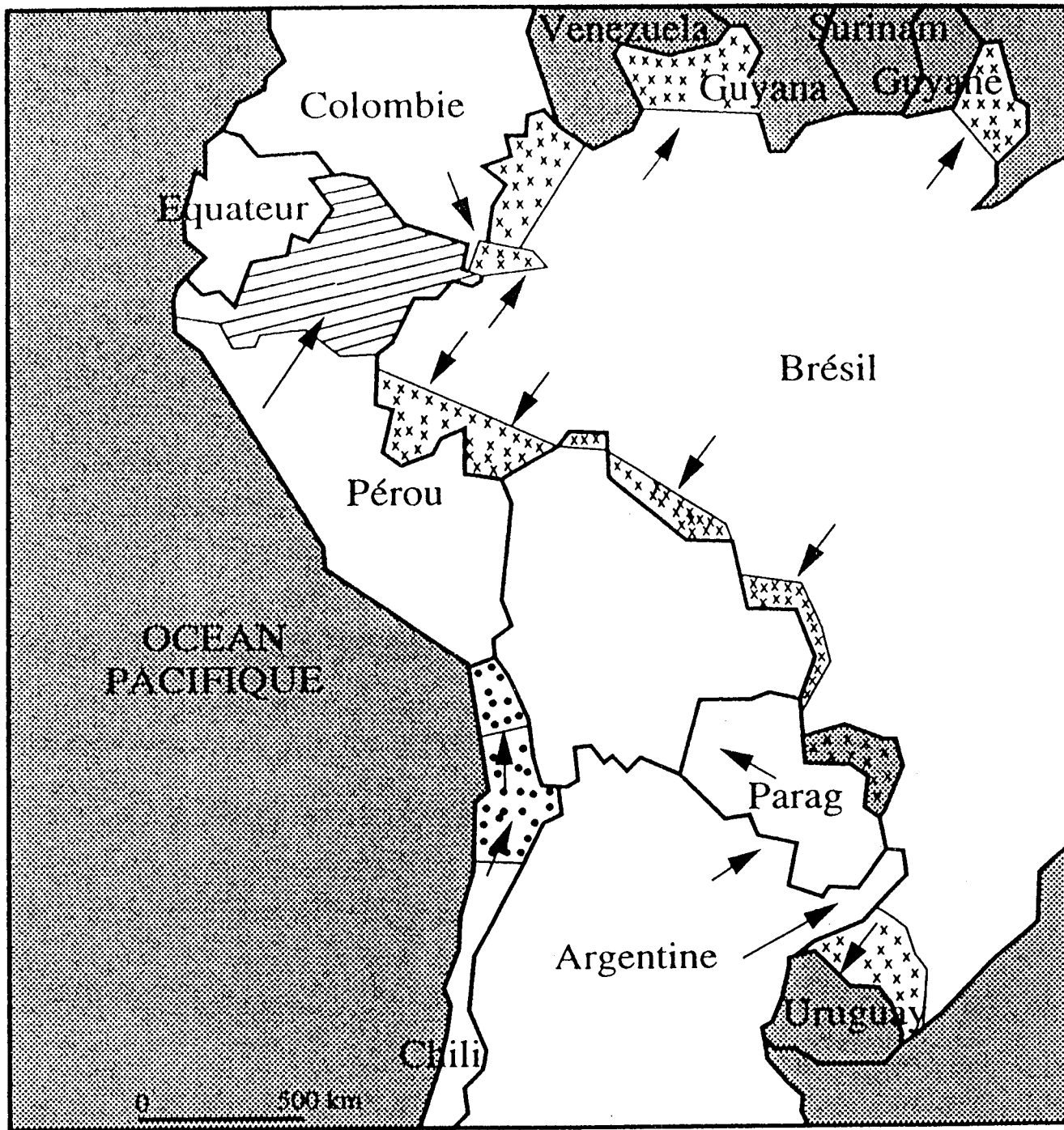
3.1.1. La guerre des fleuves entraîne l'apparition d'Etats-tampons

Au cours de ces affrontements, les fleuves ont concentré les enjeux à la fois agricoles et commerciaux. Les bassins de l'Amazone, de l'Orénoque, et l'embouchure du Rio de la Plata ont été gages d'affrontements militaires et diplomatiques.

L'expansion du Brésil : 937 400 km² en 60 ans (1850-1909)

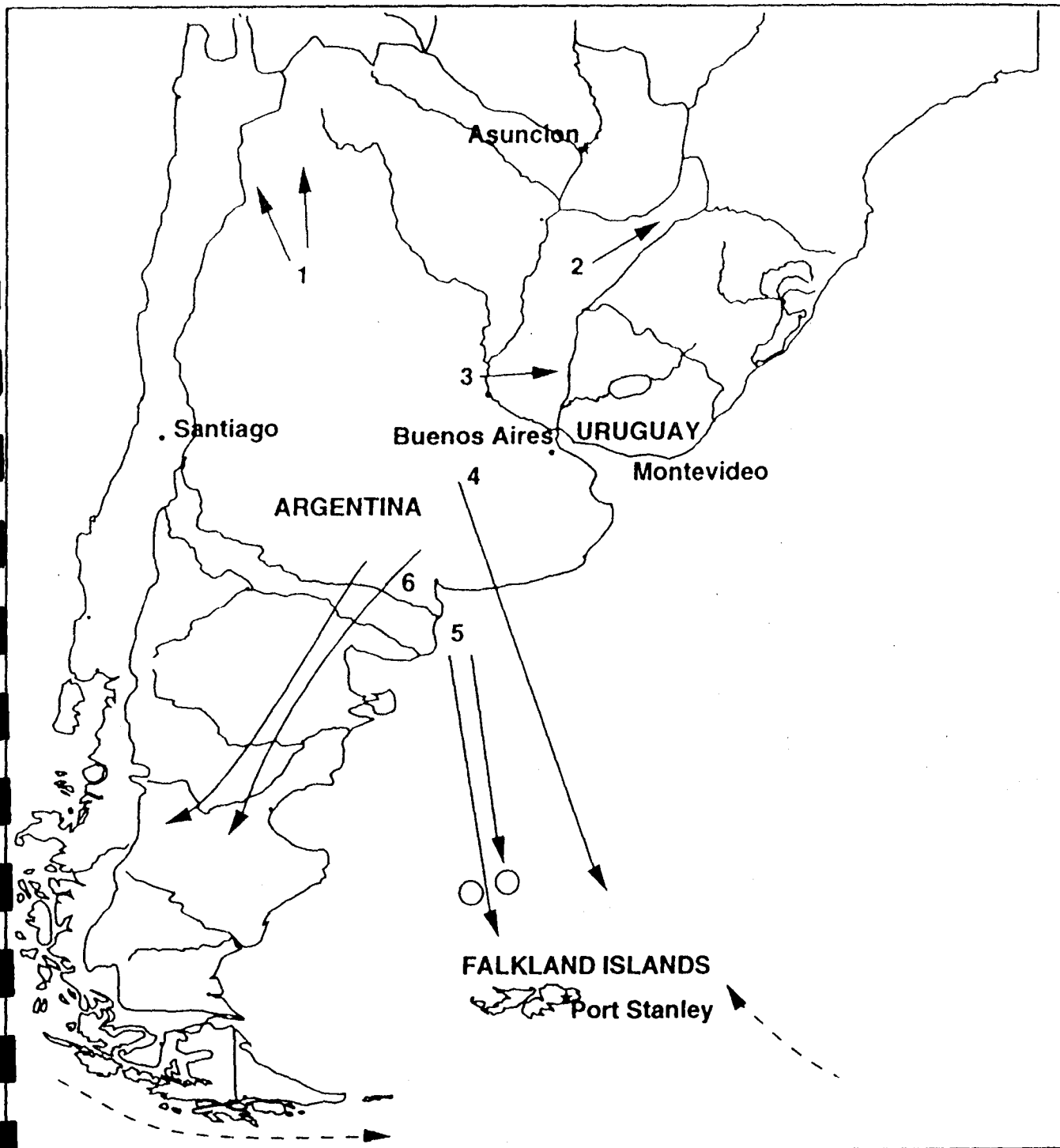


Les changements de frontières dans la zone andine et amazonienne



- Frontières actuelles
- ≡≡≡ Annexions du Pérou
- xx xx Annexions du Brésil
- ... Annexions du Chili

La contention de l'Argentine



→ Poussée argentine

1. Bolivie et Pacifique
2. Système fluvial paraguayen
3. Etat tampon de l'Uruguay
4. Antilles australes

La Grande-Bretagne, très influente au XIX^e siècle en raison de sa puissance militaire et économique (contrôle des banques et chemins de fer) est alors intervenue par des arbitrages fréquents. Elle est à l'origine de la création d'Etats spécifiquement constitués autour de l'embouchure du Rio de la Plata, le Paraguay et l'Uruguay (1828). Ces derniers, présentés comme des Etats tampons, furent en réalité destinés à soustraire à son bénéfice le contrôle de ce confluent des flux commerciaux disputé par l'Argentine et le Brésil. Elle est aussi la puissance européenne et maritime qui a le plus recherché le contrôle de l'Atlantique Sud et en particulier de la route du Horn et du Cap par la conquête d'un réseau insulaire stratégique comprenant les Falklands (voir cartes pages suivantes).

Cependant la stratégie des Etats-Unis développée à partir de la doctrine Monroe déjà évoquée aboutira sur le continent à la substitution au Royaume Uni de la nouvelle superpuissance du XX^e siècle, sauf en mer où l'Atlantique sud restait sous influence britannique.

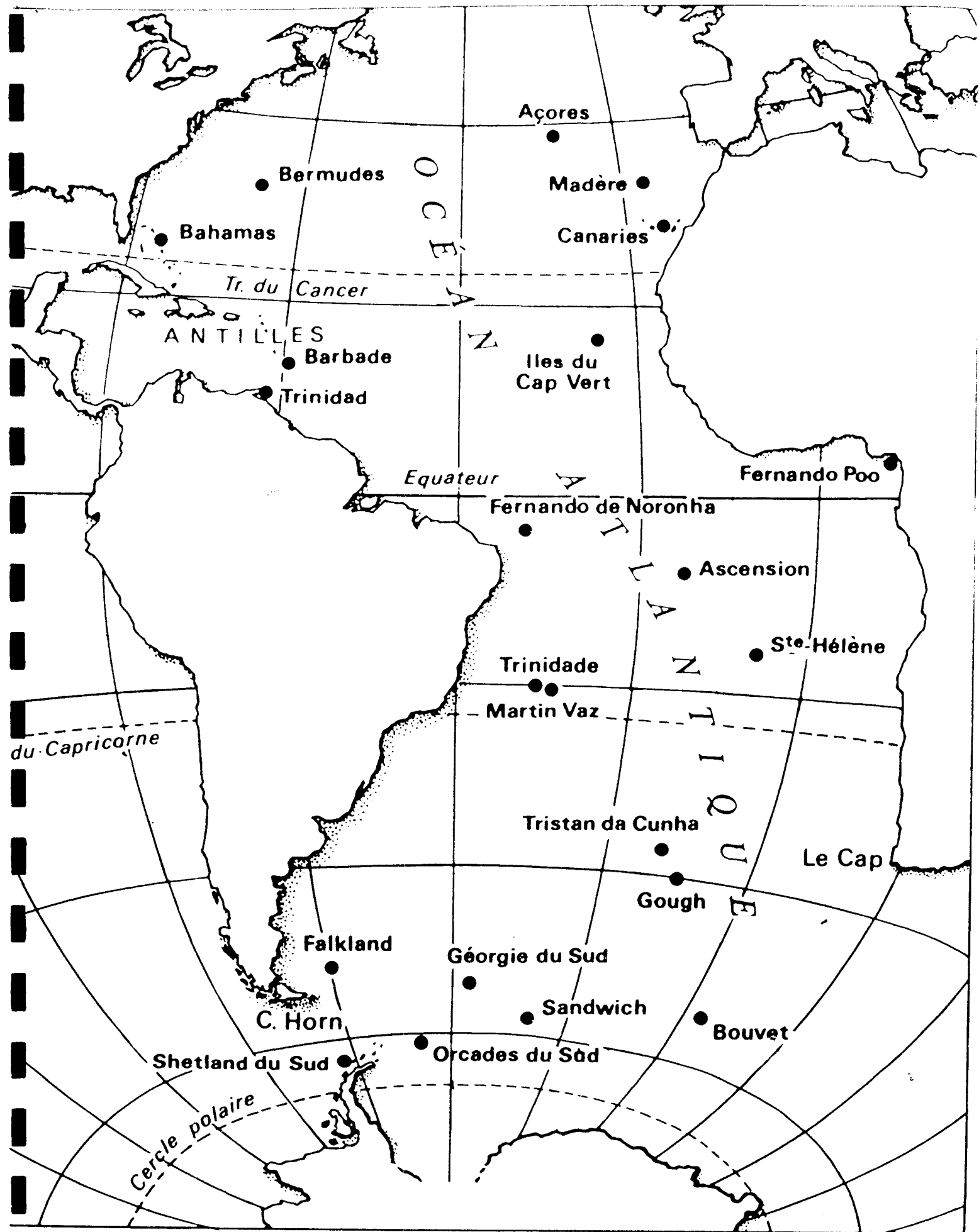
3.1.2. La guerre du littoral, jusqu'à l'Antarctique

S'ajoutant à l'enjeu des fleuves, les zones littorales ont suscité d'égales convoitises, sources d'affrontements opposant le Chili, l'Argentine, et le Pérou. Le littoral Pacifique a été recherché à la fois pour ses ressources minières sur les pentes des Andes et ses points d'accès aux routes maritimes. Ce fut l'objet des guerres menées par le Chili. Quant au littoral Atlantique, il a attiré l'Argentine pour assurer son extension terrestre vers le Sud.

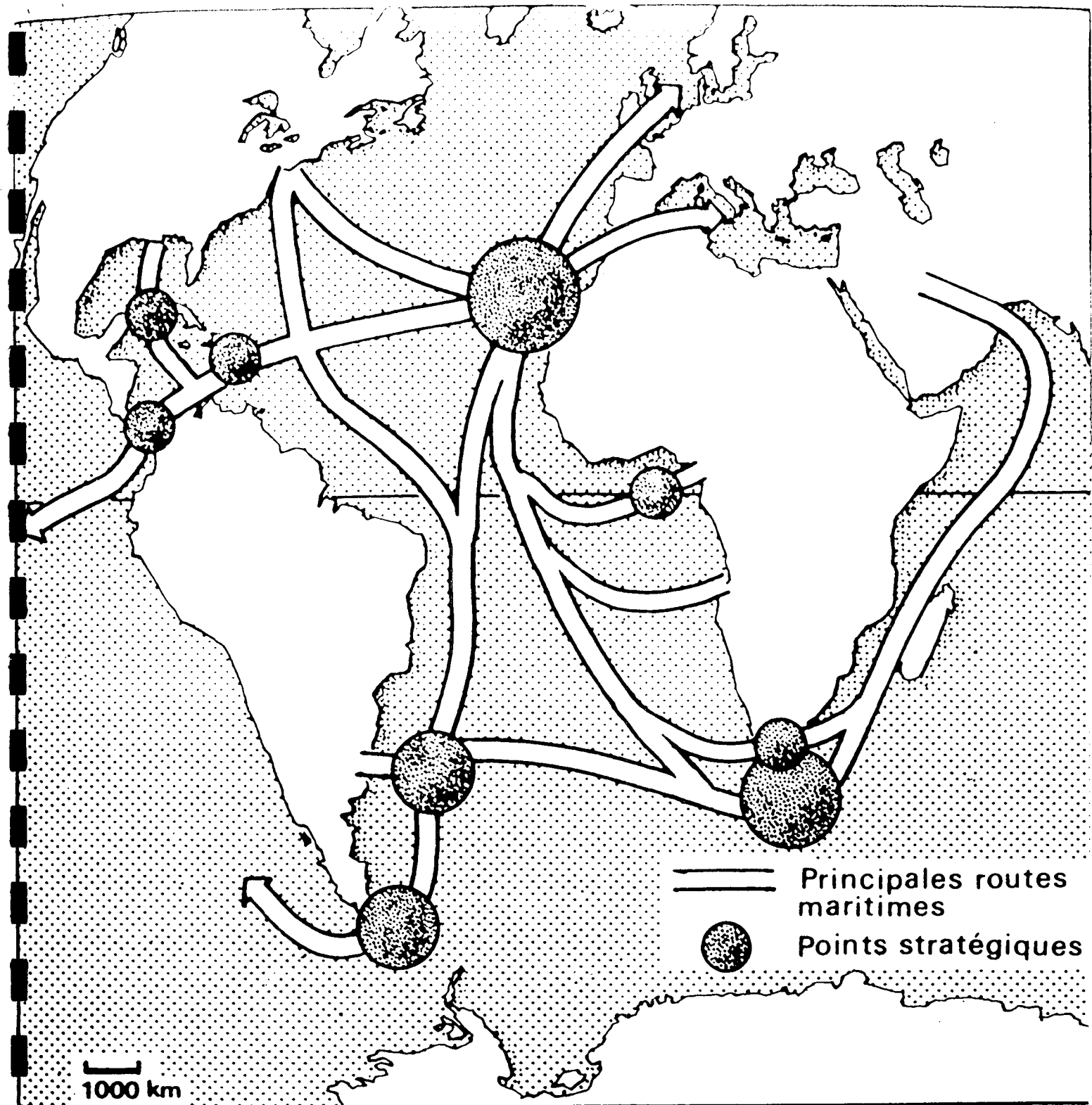
Mais l'affrontement de ces pays avait aussi pour objet le contrôle des espaces antarctiques, dans une sorte de course vers le sud. La terre de Graham péninsule de l'Antarctique qui fait face à la Terre de Feu est ainsi revendiquée simultanément par le Chili et l'Argentine, bien qu'elle ait été attribuée à la Grande Bretagne par le Traité de Washington de 1959. Ce traité n'apas été signé par les puissances sud-américaines, car il réunissait essentiellement les puissances présentes physiquement en Antarctique- dont la France- qui, appliquant la théorie de la découverte, s'étaient attribués la prérogative de souveraineté sur des secteurs angulaires du continent (cf cartes pages suivantes).

3.1.3. Les clivages nationalistes hérités de la guerre

D'anciennes colonies, les Etats du cône Sud sont donc devenus au XIX^e siècle des Etats Nations, en affirmant leur identité par la guerre, comme l'ont fait nombre de puissances européennes, mais selon un processus plus accéléré. De l'histoire troublée de ces pays sont alors nés simultanément l'hégémonie d'une idéologie: le nationalisme, et par le fait de la guerre, la prééminence d'une institution: l'armée. Les frontières

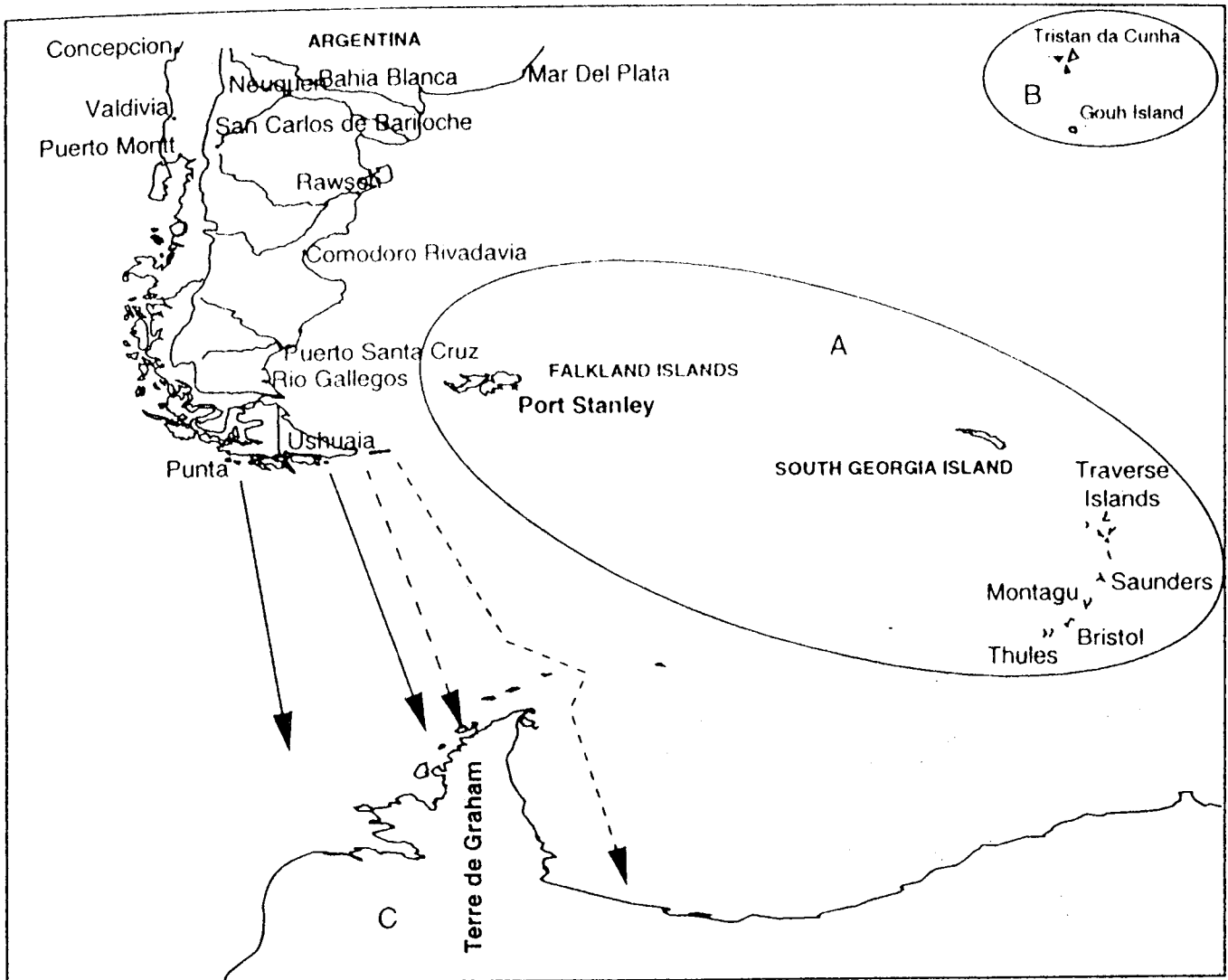


Les îles de l'Atlantique Sud



Les points stratégiques de l'Atlantique Sud

L'Antarctique



—————▶ Visées du Chili

- - - - -▶ Visées de l'Argentine

A : Antilles Australes britanniques

B : Domaine anglais de l'Atlantique Sud

C : « Secteur » anglais de l'Antarctique

«naturelles » du Rio de la Plata et des Andes se sont installées dans les mentalités. L'idéologie tend à exalter la spécificité géographique de chaque pays vis-à-vis de son voisin: la vaste superficie du Brésil, le climat tempéré de l'Argentine, la possession d'une façade sur le Pacifique pour le Chili.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le pouvoir des autorités militaires dans ces pays s'est encore accru lorsque sont apparus des régimes dits de sécurité nationale, qui ont employé forces armées et police contre les mouvements marxistes puis contre l'opposition libérale. Ce fut l'ère des dictatures et des pratiques répressives, marquée par la réprobation de l'opinion internationale.

Les gains territoriaux acquis par la force, le nationalisme entretenu par les conflits et par les régimes dictatoriaux ont finalement installé et consolidé de solides antagonismes entre les peuples. Ces antagonismes constituent un réseau de clivages (représenté par le schéma page suivante).

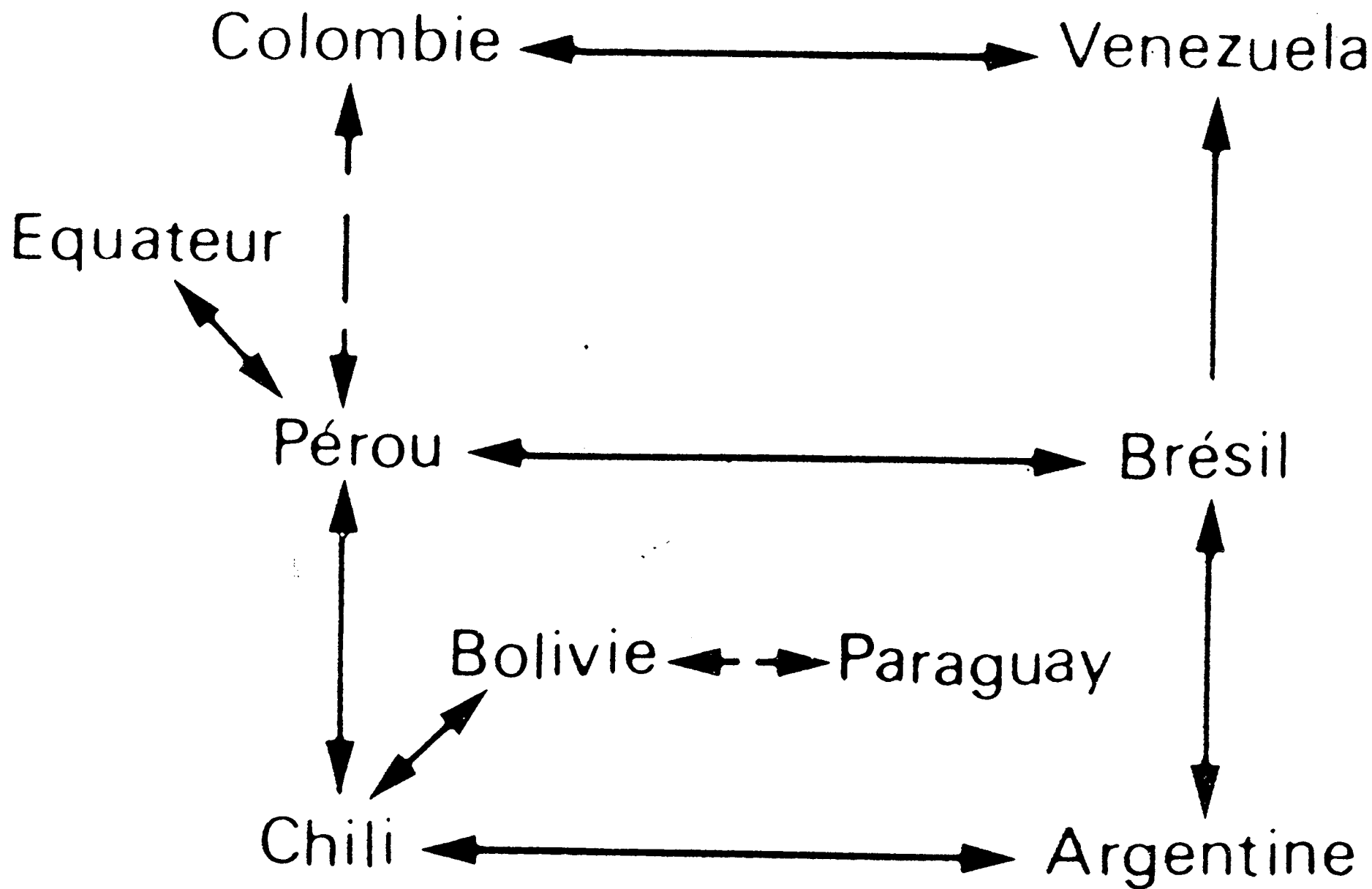
Appuyées sur le passé, ces oppositions pourraient encore être ravivées par les ambitions maritimes déclarées de ces Etats.

3.2. Des ambitions encore divergentes: zone de projection et mers de présence

Les trois pays ont énoncé de manière explicite leurs ambitions régionales en utilisant le concept de projection géopolitique à travers les mers. A l'appui de ce concept, les trois pays disposent de marines océaniques. Or l'examen des espaces de projection déclarés montre des recouvrements.

Après la stabilisation des frontières par les traités de l'entre-deux guerres, les géopoliticiens des trois pays ont en effet proposé à l'ambition de leur gouvernement des zones maritimes d'expansion. Selon eux, la géographie offrait à leur pays non pas des eaux territoriales mais une mer adjacente. Leur théorie s'appuyait sur l'immensité des espaces maritimes ouverts devant les côtes sud-américaine. Le caractère excentré du sous-continent, la faible fréquentation par des puissance extra-continentales des mers revendiquées nourrissaient les argumentaires. Ces derniers ne devaient rien, en revanche, à un quelconque souci de concertation régionale entre puissances sud-américaines.

Ainsi à la fin des années 60, une doctrine de sécurité nationale était adoptée au Brésil sous l'influence de son théoricien, le général Golbery do Couto e Silva. Le Brésil y était présenté comme la puissance naturellement influente en Atlantique sud. A la fois afro-américain et



portugais, ce pays prétendait à un rôle plus important dans l'ancien monde issu de la décolonisation portugaise. Dans cette période de guerre froide, il se voulait représentant des puissances occidentales dans la zone. Ces considérations ont amené les théoriciens brésiliens à délimiter une « zone de projection géopolitique », qui si elle n'est plus présentée aujourd'hui dans les mêmes termes par le gouvernement, garde une réelle valeur politique (voir carte page suivante).

Des positions semblables ont été adoptées en Argentine et au Chili avec la théorie des « mer d'Argentine » et « mer du Chili » des années 70. La guerre des Malouines a d'ailleurs été motivée par Buenos Aires sur le fondement de cette notion de mer d'Argentine. (voir cartes pages suivantes).

De manière plus pacifique, le Chili, qui possède l'île de Pâques, l'a reliée virtuellement à son territoire en instituant dans les années 80- en lieu et place de la mer du Chili- un concept « sui generis » de droit de la mer « la mer de présence ». Cette notion de prérogative d'Etat, sans pleine souveraineté, est présentée de manière non agressive par les autorités chiliennes. Elle n'est toutefois pas reconnue par la France qui ne considère que les droits étatiques définis par la Convention de Montego Bay de 1982.

Pourtant, clivages anciens et ambitions plus récentes cèdent la place aujourd'hui à une communauté de projet économique.

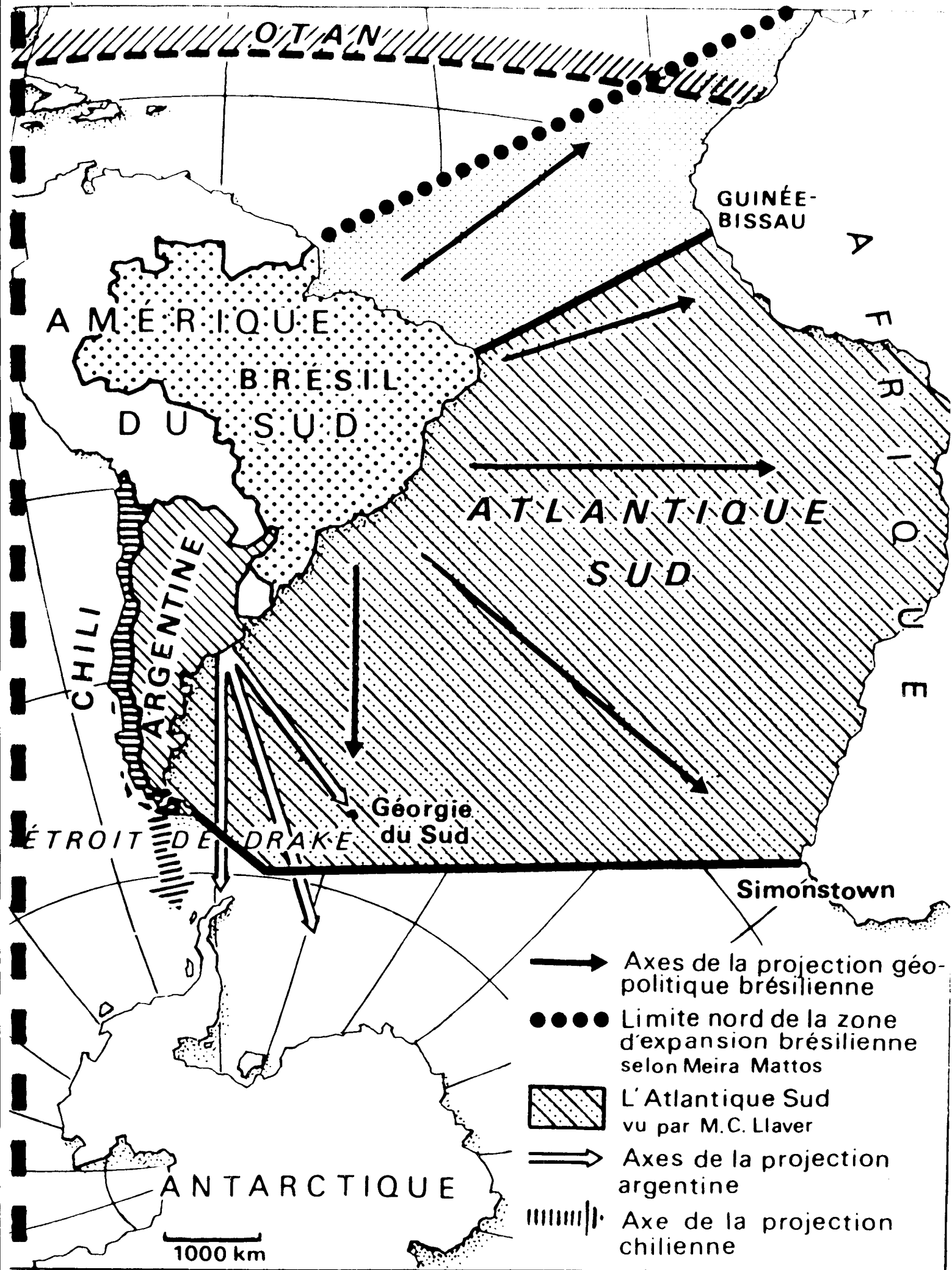
3.3. Les nouvelles solidarités de fait révélées par le Mercosur

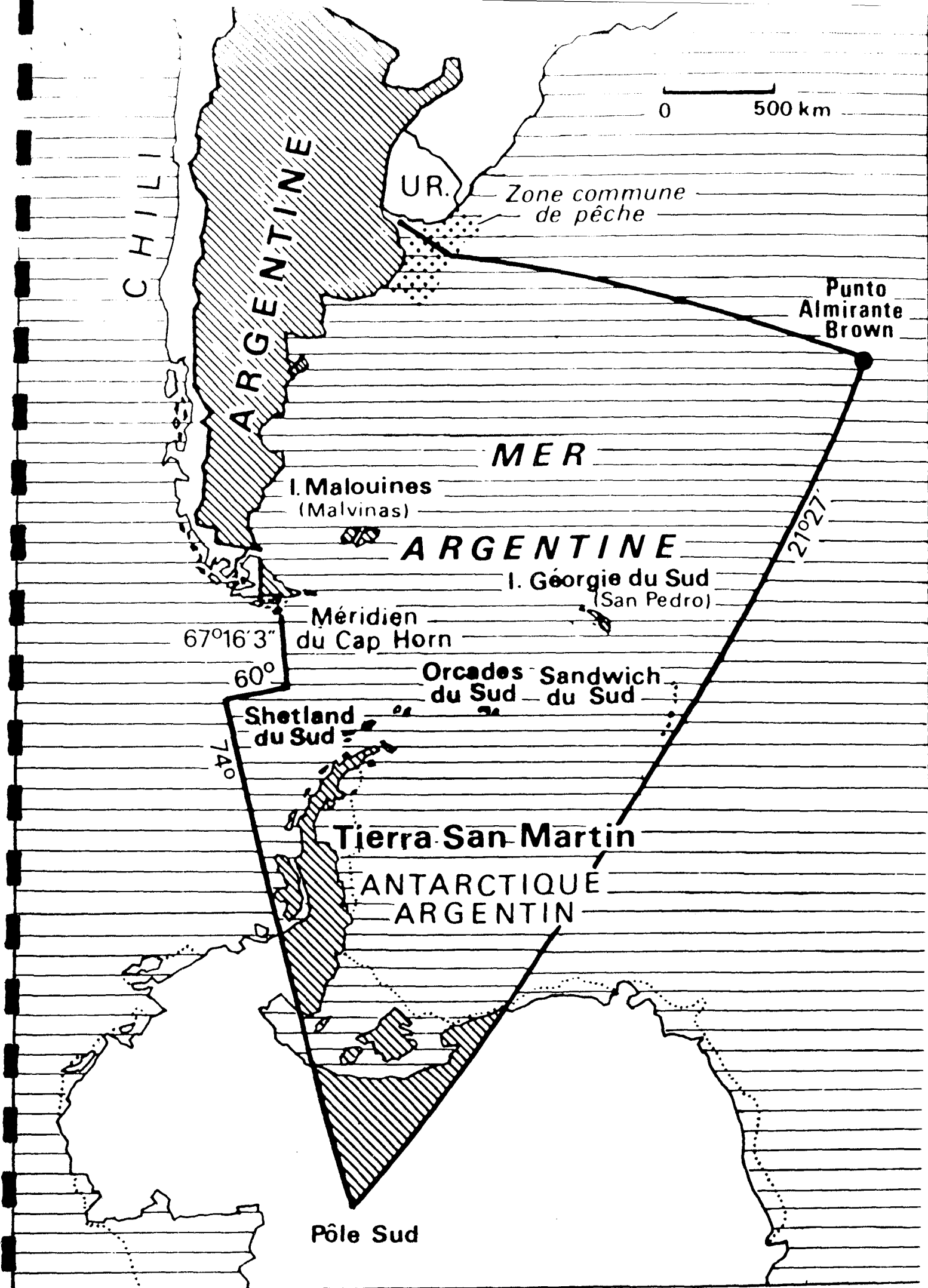
Depuis la signature en avril 1991 du traité fondateur du Mercosur, le traité d'Ascension, les échanges intra-Mercosur ont triplé. En 1997, 85% des produits du Mercosur circulent librement, et 95% des produits importés dans la zone sont soumis au régime du tarif extérieur commun.

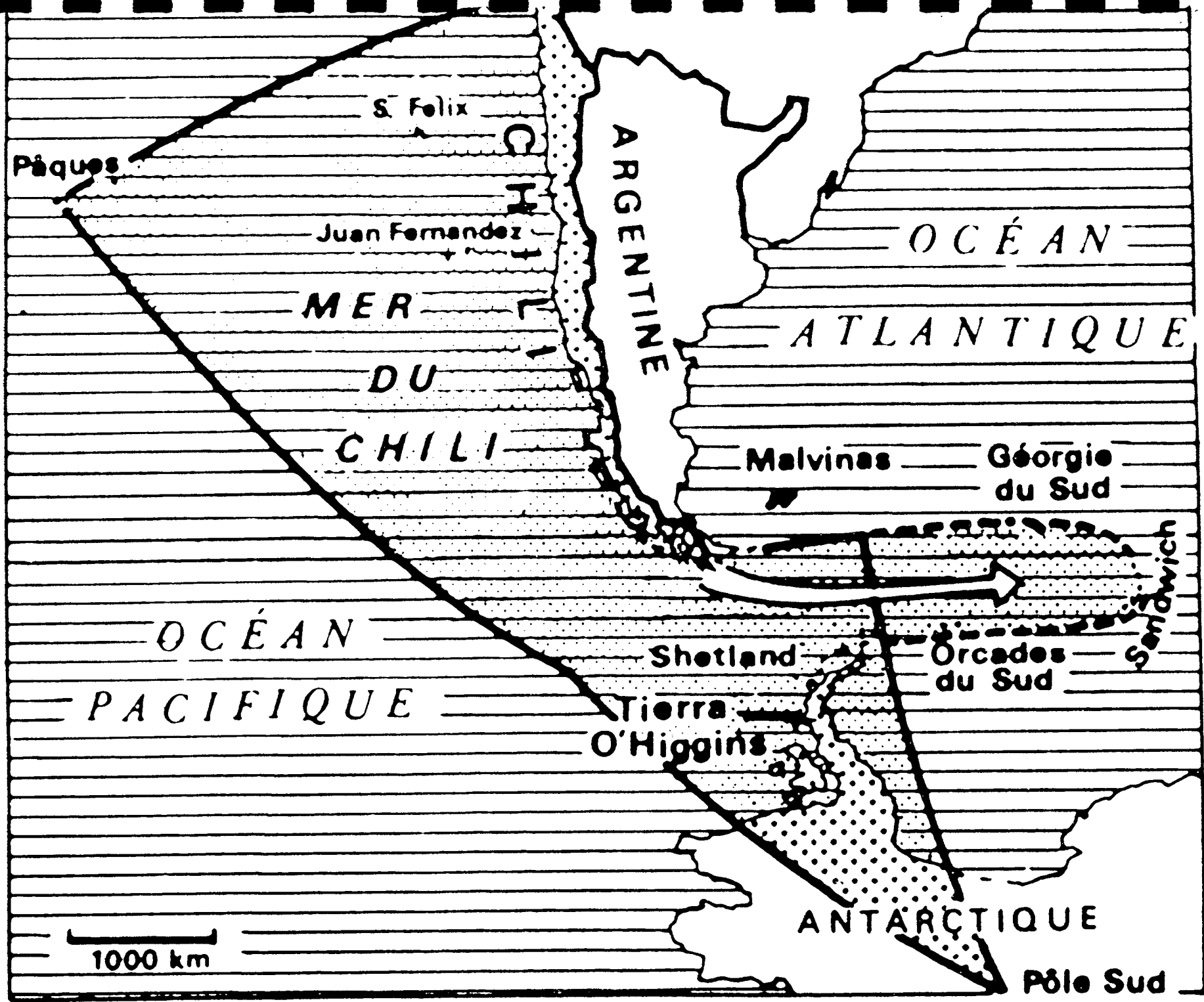
3.3.1. Le Brésil, « locomotive » du Mercosur

Les échanges convergent principalement vers le Brésil. Cela s'explique à la fois par son rang mondial et par son poids dans l'ensemble du Mercosur. Le Brésil est en effet la huitième puissance économique mondiale. Son PIB de 570 milliards \$ en 1996 représente deux fois celui de l'Inde, trois fois celui de la Russie, et approche celui de la Chine (670 milliards \$).

A l'échelle sud-américaine, le Brésil représente 70% de la population du Mercosur, 65% de son commerce extérieur et 50 % de son PIB. L'industrie brésilienne, présente dans les secteurs de pointe, est la plus développée du sous-continent. Elle occupe respectivement les dixième et sixième rang mondial pour les industries automobile et aéronautique.







S. Felix

Pâques

Juan Fernandez

MÉR
DU
CHILI

ARGENTINE

Océan

ATLANTIQUE

Malvinas

Géorgie
du Sud

Océan

PACIFIQUE

Shetland

Orcades
du Sud

Sandwich

Tierra
O'Higgins

ANTARCTIQUE

Pôle Sud

1000 km

Cela explique pourquoi les arrivées massives d'investissements étrangers directs attirés par le Mercosur lui ont majoritairement été destinées.

En terme de poids politique, le Brésil s'est imposé en particulier comme le seul Etat engagé dans la Première Guerre mondiale aux côtés des Alliés, et représentant de tous les pays d'Amérique du sud au traité de Versailles. Il a été sur le point de disposer de l'arme atomique en 1980, avant de se rallier au traité de Tlatelolco prohibant la fabrication et le stockage de cette arme. Il se présente aujourd'hui, avec l'appui des Etats-Unis et de la France, comme candidat au poste de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

Il se trouve qu'aujourd'hui l'Argentine et le Chili, loin de contester le leadership de leur partenaire, organisent avec lui leur développement.

3.3.2. La nouvelle diplomatie de l'intégration

D'après une récente étude de sociologie menée par Alain Touraine, une nouvelle classe dirigeante est née dans ces pays. Les nouvelles élites sont formées au commerce, à l'ingénierie, et aux finances dans les universités occidentales, alors que les anciennes venaient essentiellement des écoles de guerre locales. Cette évolution est perceptible dans le rayonnement extérieur du Brésil, de l'Argentine et du Chili. La volonté d'ouverture contraste avec l'ancienne préoccupation de sécurité nationale des années 80.

En premier lieu, la diplomatie chilienne travaille activement à l'insertion du Chili dans l'ensemble des organisations régionales. Le Chili détient l'avantage d'être classé « nouveau pays industrialisé » (NPI). Il présente en effet l'une des croissances économiques les plus fortes au monde sur les dix dernières années (7%). De surcroît, il inspire confiance en raison de sa santé financière, due à une forte épargne intérieure. Bien que deux tiers de ses investissements soient localisés en Argentine, le Chili a d'abord retardé son entrée dans le Mercosur, d'une part en raison des réticences argentines vis-à-vis de la libre entrée de ses produits agricoles, mais aussi et surtout parce que déjà membre de l'APEC, le Chili postulait en priorité pour l'ALENA. Le Congrès américain - nous avons vu pourquoi- en ayant décidé autrement, le Chili a négocié un rang de membre associé du Mercosur en octobre 1995, avec un échéancier lui permettant d'être membre plénier dans dix ans. Puis il a contourné la réticence américaine en signant en février 1996, des accords identiques à ceux de l'ALENA avec le Canada, son deuxième investisseur étranger, et le Mexique.

Le gouvernement argentin n'est pas moins actif. Carlos Menem a été le premier chef d'Etat à se rendre en Grande-Bretagne depuis la guerre de 1982. Le président argentin a signé avec Londres en septembre 1995 un accord sur l'exploitation d'éventuelles richesses pétrolières situées aux Malouines, en excluant toute évocation du litige de souveraineté. Plus récemment, le 17 décembre 1997, lors de la 13^e réunion Mercosur, Carlos Menem vient de lancer l'idée de créer une monnaie unique dans les pays du Mercosur, et d'instituer un passeport « Mercosur » pour les citoyens des pays membres.

Non sans l'ambition de renforcer son leadership, le Brésil partage avec l'Argentine la volonté de consolider le Mercosur, selon une dynamique qui rappelle celle du couple franco-allemand en Europe. Pour cela, le chef de l'Etat brésilien, M. Cardoso, s'est opposé vivement aux négociateurs américains lors de la réunion de Bela Horizonte, déclarant que la consolidation du Mercosur devait être achevée avant la réalisation de la ZLEA. M. Cardoso s'est également opposé à la notion de « forteresse Amérique »- selon ses termes- pour plaider en faveur d'une diversification intercontinentale des accords commerciaux. Cette position, tant brésilienne qu'argentine, de la « subrégionalisation de l'intégration », est en partie motivée par une étude de l'institut brésilien « Conjuntura economica » selon laquelle, toutes choses égales par ailleurs, si le pôle UE-Mercosur était réalisé en 2005, le PIB du Brésil croîtrait de 5%, tandis que la réalisation de la ZLEA à la même date ne lui ferait gagner que 2%. Les effets seraient plus marqués encore pour le PIB de l'Argentine: +6,7% contre +0,7%.

De ce fait un enjeu important de Bela Horizonte était, pour le Brésil et l'Argentine, de parvenir à faire accepter aux Etats-Unis le protocole d'Ouro Preto issu de la 7^e réunion du Mercosur de décembre 1994. Ce protocole a doté le Mercosur de la personnalité juridique, lui permettant ainsi de négocier au nom des Etats membres avec des pays tiers. Mais l'administration américaine a refusé de traiter avec cette entité en tant que telle. Pour des raisons évidentes, la négociation multilatérale en effet lui était plus favorable qu'une discussion inter-régionale de type ALENA-MERCOSUR. Elle a pu finalement obtenir l'adhésion des 34 Etats au projet de ZLEA. Il est toutefois symptomatique que le Pérou ait choisi cette conférence de Bela Horizonte pour annoncer sa prochaine adhésion au Mercosur. Sa candidature s'ajoute ainsi de manière explicite à celles de la Bolivie et de l'Equateur,

En 1997 les présidents Eduardo Frei, du Chili, Carlos Menem, de l'Argentine et Fernando Henrique Cardoso du Brésil, se sont tous trois rendus en Europe où ils ont prononcé des déclarations importantes. Il en ressort en particulier le souci d'encourager les investissements étrangers dans leur pays, pour lesquels leurs auditeurs ont pu percevoir une situation de concurrence. Les chefs d'Etat ont mesuré combien la décision d'investir ne dépend pas tant des besoins en capitaux d'un

projet que de la capacité du pays d'accueil à garantir par la stabilité de ses institutions démocratiques, la rémunération de ces capitaux. En témoigne, dans les accords du Mercosur, la clause de suspension de tout pays sujet à une atteinte de l'ordre démocratique.

Mais les discussions, lors de ces voyages, ont porté également sur des accords de coopération dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et de la défense. La France a, dans ces secteurs, des intérêts à promouvoir.

4. LES INTERETS DE LA FRANCE

4.1. La diplomatie au service de l'exportation

Les liens se sont renforcés il y a peu entre la diplomatie française et les exportations. En 1994, Thomson était sur le point d'emporter un marché portant sur un réseau de radar de détection aérienne au-dessus de l'Amazonie, lorsqu'une intervention personnelle de Bill Clinton auprès de M Cardoso fit basculer la situation en faveur de la concurrence américaine. Depuis l'élection de Jacques Chirac de 1995, le président de la République mène donc à son tour cette politique de soutien personnel des grands contrats. Il a ainsi entrepris dès la deuxième année de son mandat, un voyage dans les capitales du Mercosur accompagné de PDG comme M.Lagardère, Monod, Lescure.

Forte d'un PIB équivalent à celui du Mercosur (1000 milliards de dollars) la France est très présente dans la zone par ses investissements. Premier investisseur en Argentine, cinquième au Brésil, et septième au Chili, sa position comme fournisseur est pourtant en dessous de son rang mondial d'exportateur, puisqu'elle est cinquième en Argentine, sixième au Brésil, et septième au Chili. Elle est présente néanmoins dans les secteurs où elle exporte le plus: l'aéronautique, l'espace, l'hôtellerie, les assurances, les travaux et services d'infrastructure, et l'automobile. Dans ce dernier domaine, Renault implante une usine au sud du Brésil pour produire des Mégane et des Clio. Peugeot s'est fixé en février 1997 l'objectif de prendre 5% du marché automobile du Mercosur, et ses ventes dans ce marché ont déjà progressé de 47% en 1996.

Pour améliorer la position française, le président de la République a, lors de son voyage, proposé la tenue en 1998 d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE et du Mercosur. Il a prôné la construction en priorité d'ensembles régionaux cohérents, pour favoriser l'émergence d'un monde multipolaire plutôt qu'unipolaire. Ce discours visait à faire prévaloir, sur la ZLEA, d'ici 2005, le projet de pôle

UE-Mercosur, sachant que les deux projets seront difficiles à concilier dans un délai aussi court.

Dans la même ligne M.Chirac tente avec l'appui des pays latino-américains, de développer le rôle de la France dans l'Organisation des Etats Américains, où, forte de ses départements de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique, elle est la seule puissance européenne, avec l'Espagne à disposer d'un statut d'observateur et d'une représentation permanente.

Ainsi la France, comme le Brésil, cherche à compenser le déséquilibre entre puissances étatiques par des liens entre organisations régionales de libre-échange. Cette diplomatie vise en particulier le soutien à l'exportation. Elle peut permettre notamment d'améliorer le commerce extérieur français dans le secteur des armements.

4.2. Les liens de défense et l'armement

L'Amérique du sud est une zone favorable pour les armements, car elle est la région du monde où l'équipement de défense est le moins développé par rapport aux produits intérieurs bruts, en raison du récent embargo américain. Paris déploie donc des efforts d'intensification de la coopération de défense, efforts récompensés par de premiers succès.

Les problèmes de défense en Amérique du sud sont souvent liés à la lutte contre le narco-trafic. A cet égard les Etats-Unis se montrent présents par leur politique de coopération. Toutefois les Latino-américains jugent leur part du fardeau trop lourde dans ce combat, estimant que la lutte doit être menée aussi bien du côté de la distribution- donc sur le sol des Etats-Unis- que de la production. Or la France a mené en juillet 1997 d'importantes opérations contre le narco-trafic en zone Caraïbes avec plusieurs navires et aéronefs dont un AWACS. Cette manoeuvre dictée par le souci de limiter les entrées de stupéfiants dans les Antilles, a eu également pour intérêt d'associer la France aux efforts des administrations tant nord-américaines que latino-américaines. Elle a permis de concrétiser les déclarations amicales de Jacques Chirac lors de son voyage du printemps en Amérique du Sud, selon lesquelles les pays consommateurs de stupéfiants devaient prendre leur part dans la répression du narco-trafic aux côtés des pays producteurs.

En résultat de ces efforts, d'importants contrats se préparent, et les premiers succès se situent au Chili. Ce pays a commandé au consortium franco-espagnol DCN-Bazan, à la mi-décembre 1997, deux sous-marins classiques de nouvelle génération « Scorpène » ce qui représente 2,5 milliards de francs et 2 millions d'heures de travail. Le

Chili a également lancé un appel d'offres pour le renouvellement de son aviation de combat, et le Mirage 2000-5 est sur les rangs avec le F16 et le F18. Un accord de coopération, entre les deux armées de l'air, en matière d'entraînement, a d'ailleurs été signé en octobre 1997. Six Mirage 2000 doivent se rendre en exercice au Chili en 1998 et participer au Salon aéronautique de Santiago.

4.3. Une relation culturelle privilégiée

La France partage sa plus longue frontière terrestre avec le Brésil: elle est le seul pays occidental qui conserve une partie de son territoire sur le continent sud-américain. A l'échelle latino-américaine elle se classerait au troisième rang pour sa population et au neuvième pour sa superficie, ce qui lui donne une taille familière aux yeux des Sud-américains.

En plus de cette proximité de taille, la France bénéficie d'une relation culturelle privilégiée articulée autour de la latinité et de la Révolution française.

En premier lieu, la culture française, comme son homologue sud-américaine, dérive en partie de la culture latine, et dispose d'une renommée mondiale. Malraux déclarait à ce propos dès 1948 « C'est grâce à notre prestige intellectuel que nous sauverons nos échanges commerciaux ». L'écrivain brésilien Antonio Candido a exprimé la même idée: « Le rôle de la pensée française aux XIX^e et XX^e siècles a été comparable à celui des cultures grecque et latine pour la France ». En effet jusqu'en 1950 le français était la langue des élites. Les actuels dirigeants de l'Amérique latine ont donc été imprégnés au cours de leur formation par la culture française: c'est le cas par exemple de M. Cardoso. Sous les dictatures, l'Alliance française a ensuite perdu de son influence, sous l'effet d'une certaine américanisation. Mais une nouvelle demande d'enseignement du français est perceptible aujourd'hui dans cette région.

En second lieu, la Révolution française est et restera célébrée en Amérique latine comme inspiratrice de l'indépendance et fondatrice de la tradition militaire.

5. CONCLUSION

La mobilisation des grands de ce monde constitue un gage de la cohésion et de la modernité des puissances sud-américaines. Même si des fragilités monétaires et des vulnérabilités sociales subsistent dans la zone, tous les éléments semblent réunis- et la crise asiatique n'en est pas des moindres- pour qu'elle puisse rapidement devenir un nouveau pôle de développement mondial.

Les efforts des gouvernements européens et américains visent en effet à intégrer plus étroitement l'Amérique du sud aux économies occidentales. La diplomatie française quant à elle se déploie, en même temps que les dispositifs de soutien à l'exportation de l'Allemagne , de l'Espagne et de l'Italie.

Leurs résultats sont difficiles à évaluer, à l'heure où l'élargissement de l'Europe à l'Est mobilise les esprits. Le sommet UE-Mercosur des chefs d'Etat et de gouvernement, évoqué lors du voyage en Amérique du Sud du chef d'Etat français se tiendra-t-il en 1998? A ce jour, la date n'en est pas arrêtée sur le calendrier.

Deux types d'évolution se présentent, si l'on écarte le scénario sombre et improbable de l'éclatement par les nationalismes. L'Amérique du sud peut soit resserrer ses liens avec les Etats-Unis dans une perspective unipolaire, soit par le Mercosur se structurer de manière plus autonome dans un système multipolaire structuré par des entités telles que le l'ALENA, l'UE, l'APEC.

Ainsi par-delà les interrogations, les scénarios d'avenir du sous-continent -unipolarité ou multipolarité- apparaissent comme des répliques de ceux de l'ensemble du monde.

BIBLIOGRAPHIE

- 1-« Le Brésil poursuit ses ambitions de grande puissance »
Major H. Vindevogel- Tribune du CID n°10
- 2-« Les Echos » articles parus d'octobre à décembre 1997
- 3- CD ROM Le Monde : articles parus de 1995 à 1997
- 3-« Géopolitique de l'Atlantique sud » de M Couteau-Bégarie
- 4-« Le Mercosur, situation actuelle et perspectives » - Etudes économiques de la Banque Sudameris- juillet 1997
- 5-« La situation politique de L'Antarctique » mémoire du Commandante Dario Selser. CID 1996.
- 6-« Armées françaises et latino-américaines: coopération» d'Arnold Sanae, « Défense nationale » décembre 1997.
- 7-« Géopolitique de l'Amérique latine » François Thual -Economica 1996.
- 8-« Le Brésil »- 1995- Monographie éditée par l'ambassade du Brésil à Paris
- 9-« Air et Cosmos » novembre 1997.